

Equipe enseignante :

Isabelle VILAIN – Hélène MILLET - Laure FRAPPESAUCE – Céline ROJOUAN - Thierry PAITEL – Laurence CATALAN  
Anaïs CONRAUX – Cécile CHEVAL - Emilie BODET – Séverine Rouy- Anne-Claire PENN

Municipalité :

Mercedes DUFOUR-GATTI

Représentants des parents d'élèves :

Aurore JOSSO – Amandine DION – Philippe DOCEUL - Pierre-Emmanuel BESNARD - Priscillia HÉRISSON - Sabrina  
LE BOURT - Stéphanie RAVDJEE – Armelle FARAMUS - Anne ROUILLÉ

Excusés : Mme LOARER (IEN) - Sébastien GASTARD

---

L'ordre du jour est le suivant :

**1. Bilan de la rentrée**

→ *Effectifs et équipe éducative au jour de la rentrée.*

A la rentrée, l'école comptait 238 élèves, 14 enseignants, 4 ATSEM, 4 AESH (**A**ccompagnant des **E**lèves en **S**ituation de **H**andicap). Parmi ces 22 adultes, quelques nouvelles têtes :

- Enseignants : Mélanie Laskowski et Noémie Gasnier ont rejoint l'équipe pour compléter respectivement Hélène Millet et Anne-Claire Penn. Tiphanie Zemmouri est affectée à titre définitif sur le poste de titulaire remplaçante  
Céline Mabilais ayant intégré une formation, Hélène Millet a réintégré son poste sur l'école.

Du fait de la fermeture, nous avons maintenant 6 classes en élémentaire et 4 classes en maternelle.

**2. Bilan financier 2020.2021 de la coopérative scolaire**

Pour rappel, la coopérative scolaire dépend de l'OCCE 44 (**O**ffice **C**entral de **C**oopération des **E**coles) qui est l'association responsable juridiquement.

Chaque année, un bilan comptable est envoyé à l'OCCE, accompagné de différents documents (relevés de comptes notamment). C'est l'OCCE qui valide et certifie les comptes.

Ci-dessous, le compte de fonctionnement général :

**Compte de fonctionnement général du 1.09.2020 au 31.08.2021**

<i>CHARGES</i>			<i>PRODUITS</i>		
6070 0008	Achat d'objets à revendre	2 760,52	7070 0008	Vente d'objets	5 638,35
6168 1008	Assurances	63,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	2 534,96	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	28,62	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 44	545,10	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	1 391,99	7562 0008	Participation des familles	980,00
6800 0008	Biens durables	88,96	7700 0008	Recettes exceptionnelles	997,50
	<b>Total des charges (A) :</b>	<b>7 413,65</b>		<b>Total des produits (B) :</b>	<b>7 615,85</b>

**Résultat de l'année 2020-2021 (B-A) (+/-) : 202,20**

Le résultat (202,20 €) correspond à des chèques émis mais non encaissés à la date du 31 août 2021.

Voici un tableau récapitulatif, « plus lisible » sur les principaux mouvements financiers.

<b>Dépenses</b>		<b>Bénéfices</b>	
Affiliations OCCE	608,60 €	Participation des familles	366,40 €
Achats pour les classes	2 418,69 €	Chocolats	1 260,73 €
Frais bancaires	28,62 €	Photos scolaires	822,05 €
	<b>3 055,91 €</b>		<b>2 449,18 €</b>

### 3. Protocole de harcèlement scolaire

La réglementation impose aux écoles la rédaction d'un protocole afin de lutter contre le harcèlement à l'école. Celui que nous vous proposons reprend la trame de beaucoup de protocoles.

Il reprend notre façon de gérer la plupart des conflits :

- Ecouter la victime
- Ecouter l'auteur
- Selon les situations, informer les familles (automatique en cas de harcèlement avéré)

### 4. Le règlement intérieur

Le règlement départemental a été modifié en fin d'année scolaire dernière. Nous proposons des mises à jour qui tiennent compte de ces modifications.

Pour rappel, le règlement départemental et le code de l'éducation prévalent. Un règlement intérieur d'école en reprend des éléments et ajoute des articles spécifiques au fonctionnement de l'école.

### 5. Sécurité

- Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été réalisé lundi 4 octobre en présence de Thierry Guilbaud, chef des pompiers. La configuration des locaux permet une évacuation rapide vers le point de rassemblement, le Bosquet'Ball.
- Un exercice de PPMS Risques Majeurs a eu lieu à l'échelle départementale le jeudi 7 octobre. Le scénario retenu était « Vents violents »

## 6. Questions diverses

- Petit erratum, suite à une mauvaise manipulation le précédent courrier des représentants de parents d'élèves a été envoyé sans la fonction copie cachée, ce point était déjà connu du bureau et nous redoublerons de vigilance pour les futurs courriers.
- Après consultation par mail des parents d'élèves, 4 mails semblent défectueux, pourrions-nous vous aider à obtenir une adresse fonctionnelle pour ces quatre parents d'élèves ?

**Ecole** : Il peut effectivement y avoir des erreurs, notamment de saisie. Il faut nous informer de ces erreurs.

- Des parents d'élèves ont été un peu perdus à la rentrée scolaire au sujet des fournitures scolaires, principalement pour des questions d'achats de pré-rentrée. Serait-il envisageable de diffuser une liste rudimentaire sur le site de l'école en prévision de la rentrée prochaine ?

**Ecole** : Nous aurions dû communiquer une liste cet été et ne l'avons pas fait. Nous le ferons pour la prochaine rentrée. Nous rappelons toutefois que nous demandons très peu de fournitures : une trousse de travail (stylo, gomme, règle, crayon de bois...) et des feutres et/ou crayons de couleurs. Les enseignantes des classes de CM1-CM2 demandent également un agenda ou cahier de textes. Dans tous les cas, les fournitures que nous demandons sont disponibles toute l'année dans les commerces.

- Certains parents nous ont fait part de leur inquiétude vis-à-vis de la protection de l'école et des enfants. Nous avons bien conscience que le portail ne peut être verrouillé, la mairie a-t-elle éventuellement envisagé l'installation d'une vidéoprotection ?

**Ecole** : L'inquiétude porte sur la sortie ou l'entrée ?

- Dans tous les cas, si le portail est verrouillé cela posera un problème majeur pour les familles dont l'enfant entre ou sort sur temps scolaire pour honorer un rendez-vous, par exemple chez l'orthophoniste. Certains professionnels viennent également assurer leur séance, à l'école, dans le cadre d'un SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile). Il y a une vingtaine d'entrées-sorties de ce type chaque semaine.
- On peut également penser à l'intrusion. Cela a été discuté en conseil d'école, il y a quelques années. Nous sommes tous conscients de ce risque mais également du fait que, une personne malveillante qui souhaite entrer, le fera dans tous les cas, que la barrière mesure 1 mètre de hauteur ou 2 mètres. De plus, il faudrait appliquer ce principe à la totalité du périmètre de l'école.
- Si l'inquiétude porte sur la sortie, pourquoi un enfant souhaiterait sortir ? Dans ce cas, il faut également, verrouiller chaque classe, chaque bâtiment.
- Nous comprenons l'inquiétude et sommes prêts à recevoir ces familles pour échanger autour de cette thématique.

**Mairie** : ce sujet a été évoqué pour l'ensemble des bâtiments municipaux. Il n'est pas envisagé ce type d'installation. Au-delà du coût très important, la vidéoprotection n'empêche pas l'intrusion dans un bâtiment. Elle pourrait éventuellement permettre de visionner l'intrusion, voire identifier l'individu, mais après coup.

- Un point pour la mairie, il nous semble que la facturation de 15 minutes en cas de réservation non honorée au périscolaire est peu dissuasive et qu'une majoration supérieure à taux plein serait préférable.

**Mairie** : C'est un point à redéfinir en Mairie. Toutefois, depuis la dérogation pour l'accueil de 100 enfants au lieu de 80, le problème semble solutionné.

- Pour terminer, nous avons reçu de nombreux messages de parents d'élèves qui sont très contents de cette rentrée et qui, malgré la situation sanitaire, saluent le travail de l'ensemble de l'équipe éducative.

**Ecole** : Nous sommes très sensibles à ces messages. Ils nous font du bien moralement car la situation sanitaire complique notre travail, comme dans de nombreux secteurs professionnels. Nous essayons de remplir le plus efficacement notre mission pédagogique au service des élèves, malgré les difficultés. Nous, l'équipe enseignante, les ATSEM et les AESH, remercions ces parents d'élèves pour leur soutien et leur confiance.

---

L'ordre du jour étant épuisé, il est mis fin au conseil d'école. Nous remercions chacune, chacun pour sa participation et son investissement au service des élèves et des familles.

***Prochains conseils d'école :***

***Vendredi 4 mars 2022 (Gâteau rime avec Josso) – mardi 28 juin 2022***